



MAIS AU FAIT, C'EST QUOI UN RÉGIMENT ?

mardi 14 août 2018, par [jbouffand](#)

Un **régiment** (3250 soldats) est une unité militaire commandée par un colonel. Chaque régiment se compose de trois **bataillons** (environ 1000 soldats), commandés par un commandant. Ces bataillons comprennent quatre **compagnies** (250 soldats environ) commandées par un capitaine.

Chaque compagnie se divise en deux **peloton**, divisés en deux **sections**, divisées en quatre **escouades** de 15 hommes.

Un régiment fait partie d'une **brigade** composée de deux régiments, appartenant à une **division** composée de deux brigades. Deux ou plusieurs divisions constituent un **corps d'armée**, qui appartient lui même à une **armée** composée de deux ou plusieurs corps d'armées.

Ainsi, en août 1914, le 30e régiment d'infanterie dépend de l'armée des Vosges, 14e corps d'armée, 28e division, 56e brigade.



Uniforme de soldat français, 1914



Uniforme de soldat français, 1916